



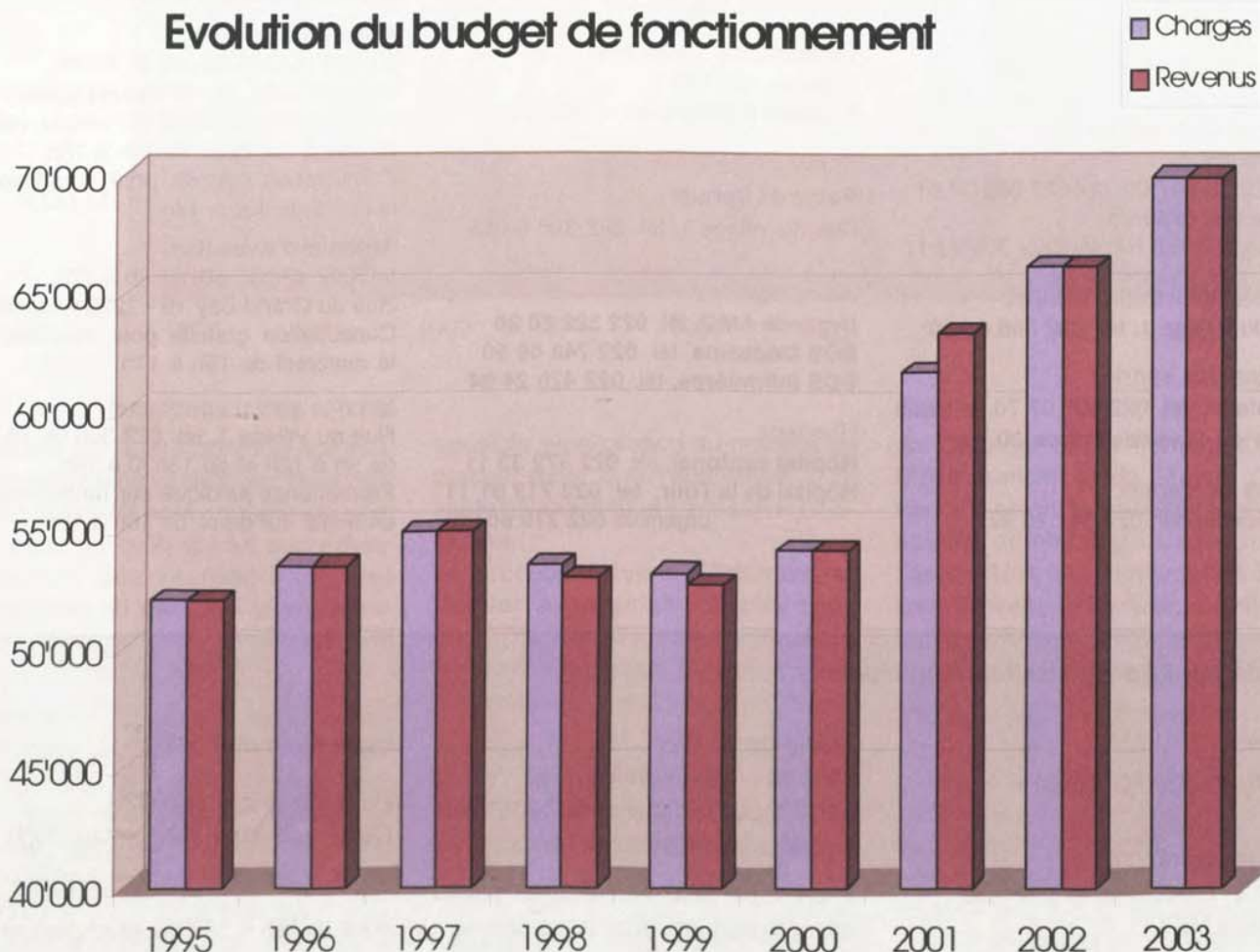
# INFORMATIONS VERNIER

## Un budget 2003 équilibré

Le budget 2003 de la commune de Vernier s'approche de la barre des 70 millions de francs, en progression de 36% en l'espace de dix ans. C'est le douzième et dernier budget présenté

par le conseiller administratif Christophe Iseli, lequel ne se représentera pas au printemps. Notons une légère progression de la dette qui pourrait s'élever à 125 millions de francs en 2003.

### Evolution du budget de fonctionnement



# Sommaire

## Le thème

### 3 Un budget 2003 équilibré

Le 17 décembre dernier, le Conseil municipal a voté à une très large majorité le budget 2003. Il s'agit d'un budget a priori équilibré avec 69,7 millions aux charges et un montant identique aux revenus.

## Nouvelles communales

5 Concours Vernier fleuri

6 Conseil municipal 17 décembre

9 Nouveautés dans les bibliothèques communales

10 Noces d'or et de diamant

18 Vos petites annonces

27 Jazz Memories

28 Auditions-concerts à la maison Chauvet-Lullin

## Infos-quartier

22 AHA : Fête de Noël

23 AIVV : Ces artistes...

## Renseignements utiles

### Administration municipale

#### Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 022 306 06 06  
Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

#### Etat civil (sur rendez-vous)

de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Tél. 022 306 06 30

**Pompes funèbres**, tél. 022 342 30 60

#### Location des locaux communaux

Rue du Village 9, tél. 022 306 07 60,  
fax 022 306 07 61

#### Centre d'entretien de Vernier

(Récupération, voirie, équipement, administration et SEVV),  
Via Monnet 3,

tél. 022 306 07 00, fax 022 306 07 01

#### Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 022 306 43 11

#### Service de la petite enfance

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 80

#### Service des sports

Secrétariat, tél. 022 306 07 70, le matin  
Route du Bois-des-Frères 30.

#### Tennis de Vernier

Via Monnet, tél. 022 341 18 92.

#### Tennis d'Aire

Ch. des Lézards, tél. 022 796 21 98.

#### Piscine du Lignon

Rte du Bois-des-Frères 30,  
tél. 022 796 62 96.

Bassins couverts du 9 septembre 2002  
au 9 mai 2003.

Mardi-vendredi 9h30-20h30, lundi 11h-  
20h30, samedi-dimanche 9h30-17h.

#### Service du feu, tél. 118

#### Gendarmerie genevoise

Urgence, tél. 117

**Poste de Blandonnet**, tél. 022 427 93 21

#### Police municipale

**Poste de Vernier**

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 55

#### Médecins

**Urgence AMG**, tél. 022 322 20 20

**SOS Médecins**, tél. 022 748 49 50

**SOS infirmières**, tél. 022 420 24 64

#### Hôpitaux

**Hôpital cantonal**, tél. 022 372 33 11

**Hôpital de la Tour**, tél. 022 719 61 11

urgences 022 719 60 00

#### Appel sanitaire d'urgence

Cardiomobile, tél. 144

#### Centre antipoisons

**Appel urgent**, tél. 01/251 51 51

#### Centre d'action sociale et de santé

**Tél. 022 420 34 00**, de 9h à 17h

Ch. de l'Etang 4 - 1219 Châtelaine  
Permanence juridique sur rendez-vous,  
un mardi sur trois de 16h à 18h.  
Consultation gratuite pour nourrissons  
le vendredi de 14h à 16h.

#### Antenne du Lignon,

tél. 022 420 35 00, de 9h à 17h.

Av. du Lignon 78 - 1219 Le Lignon.

Permanence juridique sur rendez-vous,  
un mardi sur deux de 16h à 18h.  
Consultation gratuite pour nourrissons  
le mardi de 15h à 17h.

#### Antenne d'Avanchet,

tél. 022 420 35 50, de 9h à 17h.

Rue du Grand-Bay 18 - 1220 Avanchet.  
Consultation gratuite pour nourrissons  
le mercredi de 15h à 17h.

#### Service social communal

Rue du Village 1, tél. 022 306 06 70,  
de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.

Permanence juridique sur rendez-vous,  
un mardi sur deux, de 16h à 18h.

## Edité par l'Administration municipale

Thème

Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales

PAO - production et publicité

Malory MEX

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

Tél. 022 306 06 20 - Fax 022 306 06 21

e-mail : m.mex@vernier.ch

Imprimé par SRO-KUNDIG, sur papier  
offset extra-blanc mat, sans chlore.

Prochain numéro :

Parution 10 février 2003

Délai rédactionnel 20 janvier 2003

Journal tiré à 14'500 exemplaires

## Un budget 2003 équilibré

L'établissement d'un budget est un sport auquel s'adonne l'ensemble des chefs de service chaque année dès l'été. Il s'agit d'un exercice qui permet de brûler une grande quantité de calories. Seul effet secondaire indésirable: la pousse soudaine de cheveux blancs les années où la morosité économique règne.

Seul changement en perspective : dès la fin du printemps, le capitaine de

### Impôt communal inchangé

Autre caractéristique de ce nouveau budget : il maintient le même taux des centimes additionnels, soit 50 centimes. Ce qui signifie que l'impôt perçu par Vernier ne varie pas.

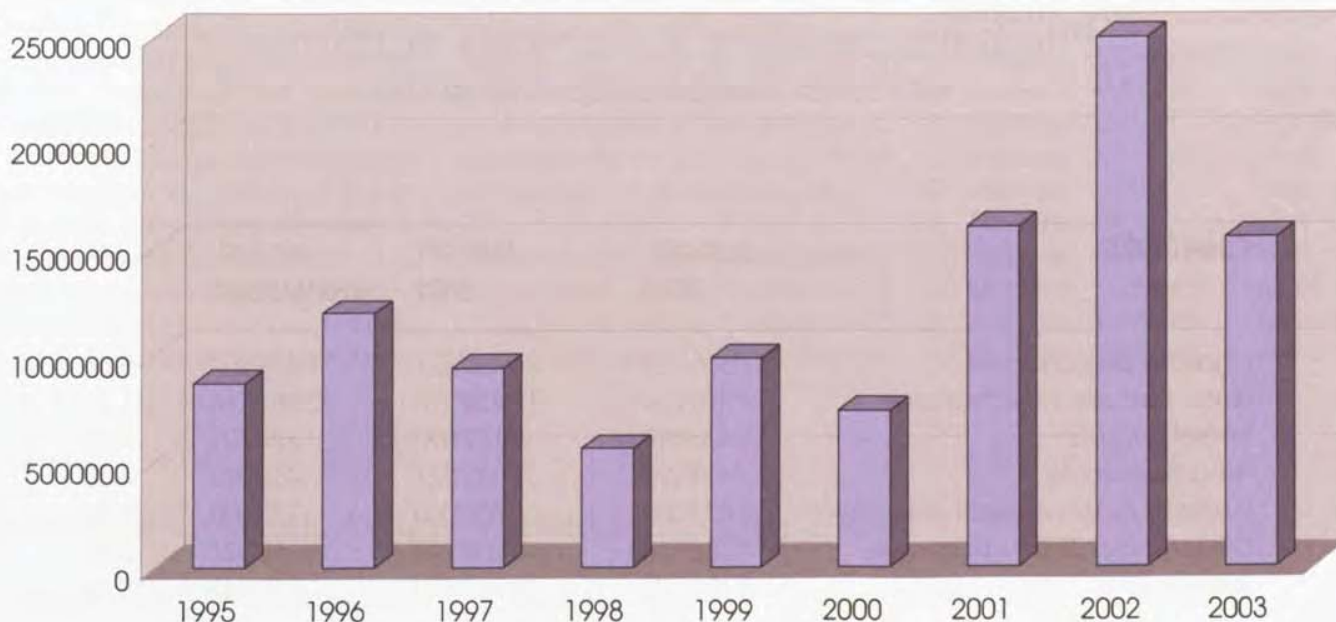
On peut considérer cela comme une bonne nouvelle du fait que la commune a tout de même municipalisé les institutions de la petite enfance, avec une

lions de francs à fin 2001, la dette communale est passée à 117,57 millions à fin 2002, sans compter encore les 7 millions de francs à venir.

### Progression de la dette

À fin décembre 2001, la dette par habitant était de 3646 francs à Vernier, soit inférieure à celle de Lancy (4111 francs), mais supérieure à celle

## Evolution du budget d'investissements



l'équipe de l'administration communale verniolane va changer. Mais il est encore trop tôt pour connaître le nom de celui ou celle qui lui succédera. D'autant que la répartition des dicastères au sein du Conseil administratif ne sera vraisemblablement connue que début juin.

Cependant, une chose est sûre : les nouveaux élus devraient pouvoir débiter leurs travaux sur des bases saines. Le 17 décembre dernier, le Conseil municipal a voté à une très large majorité le budget pour 2003. Il s'agit d'un budget a priori équilibré, avec 69,7 millions aux charges et un montant identique aux revenus.

sensible amélioration du nombre de places, ainsi que l'acquisition d'un vaste bâtiment situé au cœur de Châtelaine.

Le précédent thème d'Informations Vernier a justement détaillé cette opération qui doit permettre d'améliorer encore les prestations communales dans ce quartier très urbanisé.

Les 11 millions de francs empruntés pour l'achat de cet immeuble de Châtelaine ont été comptabilisés au 31 décembre 2002. À ce chiffre, il faut ajouter près de 7 millions de francs pour couvrir l'insuffisance de financement présumée des investissements à venir en 2003. Bref, de 108,36 mil-

de Carouge (3565 francs), d'Onex (2818 francs) et de Meyrin (2080 francs), selon le secrétaire général adjoint administratif Jean-Claude Stevan. Une fois, l'emprunt de 7 millions de francs effectués, la dette par habitant verniolan sera d'environ 4185 francs.

S'éloigne-t-on de la ligne politique suivie jusqu'alors par le magistrat en charge des finances communales, c'est-à-dire une réduction progressive de la dette ? Rappelons en effet que celle-ci était passée de près de 120 millions en 1990 (avec une pointe à 131,5 millions en 1992) à 108 millions en 2001.

## Un budget 2003 équilibré

Réponse du principal intéressé en partance pour l'Inde : « Non, on ne s'éloigne pas volontairement de cette politique. Néanmoins, suite à diverses analyses techniques approfondies - notamment en matière d'égouts, d'entretien lourd des bâtiments et d'acquisition/construction de bâtiments pour la petite enfance, le secteur social et de la santé - on ne peut plus imaginer une baisse de l'endettement à moyen terme. Le fait de ne l'augmenter que légèrement signifie, si on analyse la situation de 1990 à 2010, qu'il y aura quand même une diminution de la dette, compte tenu de l'inflation. »

### Quid du développement durable ?

« À l'avenir, un élément pourrait venir augmenter quelque peu le service de la dette, poursuit le conseiller administratif. Il s'agit de considérations en relation avec le développement durable. Si la commune décidait d'emprunter plus localement, et/ou auprès de banques « alternatives », elle le ferait au prix de taux moins favorables. Le débat se situera au niveau des effets positifs induits qui compenseront plus ou moins le coût financier direct des emprunts "éthiques" ».

Cela étant, le magistrat démocrate-chrétien estime qu'il ne sert à rien de se focaliser sur la dette : « Elle nous coûte réellement moins d'un pourcent annuellement, en raison de la prise en charge d'une bonne partie des intérêts par le Fonds d'équipement communal (ndlr. il s'agit d'un des principaux instruments de péréquation financière intercommunale) ».

Serge Guertchakoff

### Principales variations des charges et revenus entre les budgets 2002 et 2003

CHARGES	BUDGET 2003	BUDGET 2002	ECART B2003/B2002	%
Charges de personnel	27'366'622	25'930'821	1'435'801	5.54
Biens, services, marchandises	19'510'264	17'458'998	2'051'266	11.75
Intérêts passifs	5'406'819	5'182'090	224'729	4.34
Amortissements	9'468'291	9'032'221	436'070	4.83
Contrib. Autres collectivités	1'473'000	1'200'000	273'000	22.75
Dédom. à collectiv. publiques	3'286'164	3'268'140	18'024	0.55
Subventions	3'194'123	3'921'870	-727'747	-18.56
<b>Total Charges</b>	<b>69'705'283</b>	<b>65'994'140</b>	<b>3'711'143</b>	<b>5.62</b>
<b>REVENUS</b>	<b>BUDGET 2003</b>	<b>BUDGET 2002</b>	<b>ECART B2003/B2002</b>	<b>%</b>
Impôts	55'124'965	51'940'000	3'184'965	6.13
Revenus des biens	3'741'858	2'773'700	968'158	34.90
Revenus divers	4'347'710	4'289'840	57'870	1.35
Parts à recettes sans affectat.	341'000	296'000	45'000	15.20
Dédomm. collectivités publ.	1'417'500	2'160'000	-742'500	-34.38
Subventions et allocations	4'732'250	4'559'000	173'250	3.80
<b>Total revenus</b>	<b>69'705'283</b>	<b>66'018'540</b>	<b>3'686'743</b>	<b>5.58</b>

# Concours « Vernier Fleuri »

Tout d'abord, chaleureuse Nouvelle Année 2003 aux fidèles participants de notre concours Vernier fleuri ainsi qu'à tous les futurs participants de notre prochaine édition.

L'année dernière, nous nous sommes quittés, pour quelques-uns sur le refrain « Chantons sous la pluie », pour d'autres sur le refrain « L'important c'est la Rose ». Depuis vous avez certainement mis à profit la lecture de « L'Eglantine à La Rose », quant à son application, elle attendra le retour du printemps !

Un p'tit retour sur ce moment convivial, la soirée a débuté par les traditionnelles salutations des autorités, représentées par Mme Gabrielle Falquet, Maire et par M. Yves Magnin, conseiller municipal. Ensuite la soirée a été animée, comme chaque année, par des diapositives des créations estivales et une ballade à travers le chemin des Florales Internationales. Une halte sur la terre de Pregny-Chambésy nous a fait découvrir la roseraie, vouée principalement à la collection de roses historiques. Son directeur M. Raymond Tripod nous a présenté avec passion et compétence

ce jardin extraordinaire, il ne manquait que le parfum !  
Le fil rouge de son exposé était de nous présenter le nouvel ouvrage « de l'Eglantine à la Rose... » édité par le conservatoire et jardin botaniques de la ville de Genève.

La proclamation du palmarès a terminé notre soirée.  
Que tous les participants soient vivement félicités, plus particulièrement Mme Alice SCHAEERER et M. Elio DI SANZA, heureux gagnants des challenges, nouveauté du vingtième anniversaire de notre concours.

Suite à la lecture des archives, nous avons eu le plaisir de remettre une corbeille fleurie à Mme Heidi CASAZZA, présente aux vingt éditions. Bravo pour cette fidélité.

Avec le 22<sup>ème</sup> coup de l'horloge, le tintement du verre de l'amitié a retenti, verrée partagée avec les participants, les représentants de nos autorités et ceux du service des espaces verts.

A tous les prochains participants de notre édition 2003, nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le samedi 10 mai 2003 pour notre traditionnel

marché fleuri qui aura lieu à l'école de Vernier-place lors de la journée des espaces verts.

A bientôt

Christian GERMANIER  
Président

## Catégorie terrasses et villas

1	Monsieur	DI SANZA	Elio
2	Monsieur	FRAGA	André
2	Madame	PASCHE	Yvonne
3	Madame	DURIAUX	Arlette
4	Monsieur	ROULIN	Maurice
5	Monsieur	AUBERT	Edmond
6	Monsieur	RIGOLET	Auguste
7	Madame	BIELSER	Yvonne

## Catégorie fenêtres et balcons

1	Madame	SCHAEERER	Alice
2	Madame	GASSER	Danielle
3	Monsieur	CAVIN	Jean-Pierre
4	Madame	CHRISTEN	Marita
5	Madame	BOIN	Laurette
6	Madame	BIENZ	Mary
7	Madame	CASAZZA	Heidi
8	Madame	BONGER	ALilly
9	Madame	CRAVEN	André
10	Monsieur	ERBUKE	Ayhan

## Bulletin d'inscription pour VERNIER FLEURI 2003

à envoyer avant le lundi 12 mai 2003 :

Mairie de Vernier - « Concours Vernier Fleuri » - S.E.V.V.  
Case postale 520 – 1214 Vernier – ☎ 022 306.07.00

ou remettre votre bulletin lors de la journée des espaces verts, le samedi 10 mai 2003 à l'école de Vernier-Place

Nom et prénom : .....

Rue et numéro : .....

Numéro postal et localité : ..... Tél. : .....

Indiquer d'une croix, ce qui vous convient :

Catégorie fenêtres et balcons

Catégorie terrasses et villas

Indiquer d'une croix, la situation de votre appartement face à l'entrée principale :

Etage : .....

A gauche

Au centre

A droite

Remarque complémentaire (par exemple arrière-cour) : .....

## Conseil municipal - séance du 17 décembre 2002

Le Conseil administratif indique que l'ouverture du nouveau site internet de la commune, «vernier.ch», est agendée au 10 janvier 2003. Il annonce également que le choix des personnes qui constitueront l'Observatoire verniolan du développement durable a été fait. Enfin, relevons que la compagnie des sapeurs-pompiers de Vernier a déménagé le 14 décembre dernier son matériel et ses véhicules dans le nouveau bâtiment de la sécurité de Vernier.

Les élus ont commencé par adopter par 21 oui, 5 non (L) et 2 abstentions (ADG), une augmentation de 10% des jetons de présence que touchent les conseillers municipaux lors des séances du Conseil municipal, des séances du Bureau et des diverses commissions.

### Budget 2003 adopté

Le projet de budget 2003 soumis par le Conseil administratif a été accepté au vote final par 23 oui et 5 oppositions (L). Pour en découvrir ses grandes lignes, lisez le thème de ce mois. Relevons une augmentation de 3900 francs de la subvention à l'association Canal 29, mais aussi 20 000 francs en supplément pour le festival Vernier-sur-Rock, mais sur une ligne budgétaire séparée, selon un amendement libéral (accepté par 17 voix, contre 8 et 3 abstentions).

Le conseiller administratif Christophe Iseli a été remercié par les représentants des groupes démocrate-chrétien et radical pour le travail accompli durant douze ans à la tête des finances de la commune.

Chez les socialistes, le discours change. On prône le développement d'une politique de la jeunesse (de 0 à 20 ans), l'équipement des quartiers «pour maîtriser le développement de la circulation automobile» et l'on critique la «curieuse proposition d'équiper la piscine du Lignon d'un mini golf».

La représentante de l'Alliance de gauche tient à peu près le même discours: «Nous voulons une politique sociale plus active. Cela nécessitera plus de ressources».

Quant aux libéraux, ils se déclarent «pas optimistes en cette fin d'année

au niveau des perspectives économiques européennes et suisses». Après le vote, Christophe Iseli remercie le Conseil municipal de sa confiance «au nom de toutes les personnes impliquées» et il ajoute qu'il se tient prêt à refaire une analyse en cours d'année afin d'ajuster le budget «si cela devait s'avérer nécessaire».

### Moderniser les séances

Les élus acceptent sans discuter le crédit relatif à l'aménagement et à la restauration du Nant de la Noire. Le Département cantonal de l'aménagement, de l'équipement et du logement (DAEL) soutiendra cette opération en versant 40 000 francs. Une information est donnée de la part de la commission sociale relative au Parlement des jeunes: sa subvention est gelée du fait qu'il n'y a plus qu'un jeune actif dans.

Un projet de délibération du Conseil municipal se penche sur l'organisation des séances. Après étude d'un postulat d'Yves Magnin (PDC), il est préconisé de regrouper ces séances sur deux jours ouvrables par semaine et de bloquer la durée des séances de commissions à 1h30.

Le Conseil administratif n'y est pas opposé. Il relève cependant qu'il aurait fallu plus de 120 séances supplémentaires pour tenir le programme de cette législature, soit 10 mois.

Un tableau indique qu'il se sera tenu pas moins de 269 commissions durant la législature 1993-2003, d'une durée moyenne de 97 minutes. Les plus longues sont celles de la commission sociale, 136 minutes en moyenne, alors que celles du mérite verniolan ne durent que 32 minutes.

Les Verts entendent refuser ce projet jugé peu réaliste, tandis que Jean-Pierre Thorel (S) relève la lourdeur à faire évoluer les choses et plaide pour tenter l'expérience. Les avis favorables l'emportent par 14 voix (3 L, 4 R, et une majorité de socialistes), contre 8 refus (3 ADG, 2 R, 1 L, 2 Verts) et 6 abstentions diverses.

### Ligne 7

Les élus votent par 24 voix et 4 abstentions l'abandon de la clause d'utilité

publique pour le projet de modification des limites de zones relatif au lieu-dit Le Signal. C'est à l'unanimité qu'ils acceptent la délibération relative à l'ouverture d'un crédit complémentaire de 25 000 francs destiné à couvrir des frais engagés pour la réalisation de l'assainissement, de l'éclairage public et la réfection du chemin de Bonvent.

Une motion présentée à l'origine par l'ADG est envoyée en commission par 19 voix et 9 refus (S, PDC). Elle demande que les élus reçoivent un nouvel instrument de travail indiquant les terrains utilisables (non bâtis) en vue de la réalisation d'équipements publics.

En réponse à une motion votée le 1er octobre dernier, les Transports Publics Genevois (TPG) annoncent qu'ils vont renforcer dès le 30 mars prochain la ligne 7 entre 12h et 14h de Bel-Air en direction du Lignon.

Un postulat relatif à l'accueil d'enfants handicapés dans les structures de la petite enfance de Vernier avait été voté en mars 2002. Le Conseil administratif y a répondu par un rapport. Il indique que pour l'année scolaire 2002-2003, l'intégration d'un enfant trisomique est effective au jardin d'enfant le Trèfle de Vernier. Une stagiaire de l'école est présente durant l'accueil de cet enfant.

### Image directrice de Châtelaine

Une image directrice de ce secteur a été préparée par les services communaux. Sa prise en considération et son renvoi pour étude en commission de l'environnement ont été votés par 17 voix (R, PDC, S, L) contre 9 (ADG, V, 1 L) et 2 abstentions (R et L).

Mais la commission ne traitera de ce dossier qu'une fois connue la position du Grand Conseil sur la pétition relative à l'urbanisation envisagée des jardins familiaux de Villars.

Une précision encore: «l'image directrice du secteur précité doit être utilisée comme référence entre les autorités cantonales et communales pour l'étude et la conduite des projets relatifs au développement de la commune».

Enfin, signalons que la commune a reçu une réponse du directeur général de la Poste Suisse suite à la résolution adoptée par le Conseil municipal le 5 novembre dernier.

Ulrich Gygi rappelle ses communiqués de presse des 25 et 26 novembre où il est annoncé le renoncement à «mettre en oeuvre la décision préliminaire préconisant une solution avec trois centres de tri».

S. G.

### Prochaines séances :

mardi 4 février 2003 à 20h30

mardi 4 mars 2003 à 20h30

mardi 8 avril 2003 à 20h30

## INTERNET

La commune de Vernier s'est enfin dotée de son propre site internet.

Depuis le 10 janvier 2003, en tapant l'adresse [www.vernier.ch](http://www.vernier.ch), vous pouvez découvrir le nouveau site officiel de notre commune.

Ce site, réalisé en collaboration avec la société Orbital SA à Genève et placé sous la responsabilité de M. Jean-Claude STEVAN, Secrétaire général adjoint administratif, a enfin vu le jour.

Vous pouvez y trouver tous les renseignements et informations nécessaires concernant les autorités, les services communaux, les news et agendas des domaines culturels et sportifs, ainsi que les démarches et informations officielles.

Bien d'autres sujets figurent également sur ce site, qui permet à notre commune de répondre partiellement à la nouvelle loi sur l'information du public et l'accès aux documents (LIPAD).

Vous avez la possibilité de nous faire part de vos remarques, corrections ou autres améliorations, soit par e-mail à l'adresse [mairie@vernier.ch](mailto:mairie@vernier.ch) ou par écrit à l'adresse de la Mairie.

## Fêter la St Valentin avec les badges de Cap Loisirs

La fondation Cap Loisirs organise à nouveau sa traditionnelle vente de badges à l'occasion de la Saint Valentin les **13 et 14 février 2003** en Ville de Genève et dans les Communes.

L'argent récolté servira à organiser des activités de loisirs – sportives, culturelles et artistiques – favorisant l'épanouissement et l'autonomie des enfants, adolescents et adultes avec handicap mental.

La fondation organise chaque année environ 250 séjours (week-ends, camps, centres aérés), pour plus de 400 participants. Des moniteurs qualifiés et dévoués les encadrent, assurant une prise en charge de qualité dans une ambiance détendue et chaleureuse. Ces activités ont également pour but de soutenir l'équilibre familial en permettant à l'entourage de prendre des temps de récupération.

C'est pourquoi le Comité d'action lance un appel à la générosité des habitants de Genève et des environs. Il s'agit en effet de maintenir, voire développer ces

activités, principalement les centres aérés d'été très appréciés, indispensables pour les parents qui travaillent et les familles monoparentales, ainsi que l'accompagnement individualisé de nos participants plus âgés ou présentant des troubles ne leur permettant pas des activités de groupe.

La création des cinq badges et de l'affiche 2003 a été confiée à Helge REUMANN, graphiste genevois, qui exposera en février à la Galerie Papiers Gras. Né en 1966, il a suivi l'Ecole des Arts décoratifs à Genève puis a créé

avec Xavier Robel et Marc Salmaso «l'Elvis Studio». Il est l'auteur de nombreux albums tels que « Camions de Genève » 1998 – « Comix 2000 » 1999 – Collectif de Paris, etc.

**Ces badges seront vendus au prix de CHF 3.- en Ville, dans les communes** et en prévente dans diverses sociétés et entreprises. Vous les trouverez également chez quelques boulangers, accompagnés d'une brioche.

Nous remercions pour leur soutien la Ville de Genève, les Communes genevoises, les responsables des journaux communaux et tous nos autres partenaires. Notre reconnaissance va à vous tous, habitants de Genève et des environs, qui avez généreusement répondu à notre appel depuis huit ans.

**Acheter et offrir les badges de Cap Loisirs à la St Valentin, c'est avoir le cœur en fête et c'est surtout un acte de solidarité envers les personnes différentes. Alors... n'hésitez pas !**

Pour le Comité d'action

Julius BUCHER, membre  
Tél. 022 782 99 22

Jocelyne ERTEL, Présidente  
Tél. 022 731 86 00



## ANNEE SCOLAIRE 2003-2004

### DEMANDE D'INSCRIPTION POUR LES INSTITUTIONS DE LA PETITE ENFANCE

Dès le lundi 31 mars 2003,

les demandes d'inscriptions s'effectueront **uniquement**  
au service de la petite enfance,  
rue du Village 1 - 1214 Vernier, 2<sup>ème</sup> étage  
ou par téléphone au 022.306.06.80  
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Les jardins d'enfants de Châtelaine, Vernier, des Libellules accueillent les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> novembre 1999 et le 31 octobre 2001, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 sauf pendant les vacances scolaires.

Le jardin d'enfants des Avanchets accueille les enfants nés entre le 1<sup>er</sup> novembre 1999 et le 31 octobre 2001, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 7h30 à 12h30 et de 13h00 à 18h00 sauf pendant les vacances scolaires.

**ATTENTION!** les enfants ne peuvent être accueillis le matin et l'après midi du même jour.

L'Espace de Vie Infantile (EVI) du Lignon accueillera les enfants dès la fin du congé maternité à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00.

La crèche des Avanchets accueille les enfants dès la fin du congé maternité à 4 ans, du lundi au vendredi de 7h00 à 18h30.

Priorité est accordée aux personnes:  
1 habitant et travaillant sur la commune  
2 habitant sur la commune  
3 travaillant sur la commune



#### **Nous sommes :**

Une administration dynamique qui vise principalement à développer et animer l'espace de travail de nos collaborateurs(trices). Nous sommes également la seconde plus grande commune sur le canton de Genève.

#### **Nous cherchons :**

### **DES PATROUILLEURS(EUSES) SCOLAIRES POUR LE SERVICE DE LA SÉCURITÉ**

qui s'occupe notamment :

- de faire traverser les élèves pour assurer leur sécurité aux passages à l'école de Vernier-Place aux heures d'entrée et de sortie des classes, ceci une semaine sur deux.

#### **Vous êtes :**

- de nationalité suisse ou titulaire d'un permis C
- accepter le port d'un équipement spécifique
- agé(é)s de 18 ans révolus
- jouir d'une bonne réputation
- apte à travailler à l'extérieur par tous les temps
- avoir le sens aigu des contacts humains
- à même d'assurer des remplacements en cas de besoin
- avoir suivi avec succès la formation prévue

Adressez votre offre manuscrite, avec photo et curriculum vitae, au service du personnel de la Mairie de Vernier, case postale 520, 1214 Vernier, tél. 022/306 06 40, **Jusqu'au 7 février 2003.**

Des renseignements peuvent être obtenus auprès du service de police municipale, tél. 022/306 06 50.

## Bibliothèques communales de Vernier



### Venez écouter des contes...

Bibliothèque d' <b>AVANCHET</b> , les mercredis	15 et 29 janvier 12 février	à <b>14 heures</b>
Bibliothèque de <b>CHATELAINE</b> , les mercredis	15 et 29 janvier 12 et 26 février	à <b>16 heures</b>
Bibliothèque de <b>VERNIER</b> , les mercredis	29 janvier 5 et 26 février	à <b>10 heures</b>

Dès 6 ans - GRATUIT



# Bibliothèques communales de Vernier

 Pour commencer l'année en musique : 

une nouvelle petite collection sous forme de dictionnaire:

## Les Guides MusicBook :

**Manu Chao** de A à Z    **Britney Spears** de A à Z    **Zazie** de A à Z  
**Mylène Farmer** de A à Z    **Jamiroquai** de A à Z    **Texas** de A à Z

Pour tout connaître sur la salsa, le reggae, le raï, le flamenco, etc...

**Les musiques du monde** (dans la collection **Guide Totem**),  
qui aborde également les courants musicaux par continent.

Deux excellentes **biographies** sur la plus célèbre des cantatrices :

**La Callas inconnue**, de Nicolas Petsalis-Diomidis,  
et **La Callas : de l'enfer à l'olympes**, de Martin Monestier



**Gilbert Bécaud : jardins secrets**, d'Annie et Bernard Réva  
Une biographie romancée de François Bon **Les Rolling Stones**  
**Renaud, bouquin d'enfer**, écrit par son frère Thierry Séchan



**1000 compositeurs de cinéma** de J.-F. Houben

Des CD-Rom :

**Le Violon**  
**Les Grands compositeurs**  
**Guitar hits**



Petit changement d'horaire à la bibliothèque d'Avanchet :  
depuis le 6 janvier, ouverture **le lundi** à **15h45** et fermeture à **19h45**.

### Avanchet

Dans la galerie marchande  
☎ 022 797 05 55 (heures d'ouverture)

**Lundi :**    **15h45 - 19h45**  
Mardi :    15h - 18h  
Mercredi : 14h - 18h  
Vendredi : 15h - 18h  
Samedi :    10h - 12h

### Châtelaine

Av. de Châtelaine 83 A  
022 797 16 82 (heures d'ouverture)

Lundi :    15h - 19h  
Mercredi : 9h - 12h  
              14h - 18h  
Jeudi :    16h - 20h

### Vernier

Rue du Village 57-59  
☎ 022 341 04 91 (heures d'ouverture)

**Lundi :**    **15h - 18h**  
Mardi :    16h - 20h  
Mercredi : 9h - 12h  
Jeudi :    15h - 18h  
Samedi :    10h - 12h

(inscription gratuite, prêt des livres, des revues et CD-audio gratuit)

## Noces d'or et de diamant 2002

Les Autorités communales ont accueilli, le 21 novembre 2002, à la maison Chauvet-Lullin plusieurs couples qui ont fêté cette année-là leur anniversaire de mariage.

Madame Gabrielle Falquet, maire, a présenté ses vives félicitations et ses meilleurs vœux aux heureux couples et Monsieur Georges Baechler, premier vice-président du bureau du Conseil municipal, a rappelé quelques événements importants qui ont eu lieu en 1942 et en 1952. Chaque couple a ensuite reçu un bouquet de fleurs et un stylo-souvenir.



Trois couples ont fêté 60 ans de mariage, dont les deux premiers se sont mariés sur notre commune : Mario et Yvette Bacchetta de Châtelaine, Albert et Rachel Burri des Avanchets, Rodolphe et Ruth Imhof de Châtelaine.

Sept couples se sont mariés il y a 50 ans, dont les deux premiers à Vernier : Roland et Madeleine Larequi de Châtelaine, Georges et Christiane Roch de Vernier, Jean et Fernande Basset du Lignon, Willy et Colette Fahrni d'Aïre, Johann et Esther Meier de Châtelaine, Emile et Micheline Mezzadonna d'Aïre et André et Yvonne Roux du Lignon.



## Noces d'or et de diamant 2003

*Nos Autorités communales souhaitent honorer les couples qui célèbrent leurs noces d'or ou de diamant en 2003.*

*Nous vous invitons donc à signaler au Service culturel de la commune de Vernier, tél. 022 306 07 80, les couples fêtant leurs 50 ou 60 ans de mariage. Ils seront ainsi conviés à une petite réception en fin d'année.*

*Nous précisons que le lieu du mariage n'entre pas en considération et que les couples doivent être domiciliés sur la commune.*



Photo Philippe Woods

## Piscine du Lignon

### **Horaire de la caisse dès janvier 2003**

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h45  
mercredi de 12h à 19h45  
samedi de 12h à 16h45  
dimanche de 11h à 16h45.

**Les tarifs réduits et abonnements s'obtiennent :** (une carte de légitimation est demandée pour contrôle)

**En hiver :** à la caisse automatique ou, à la caisse de la piscine (selon horaire d'ouverture), au secrétariat du service des sports, du lundi au vendredi de 7h45 à 11h45.

**En été :** à la caisse de la piscine (tous les jours de 9h30 à 19h30, sauf lundi dès 11h).

Service des sports : 022 / 306.07.70  
Piscine du Lignon : 022 / 796.62.96

---

## **Courrier des lecteurs**

### **Pétition pour la sécurité au chemin des Sellières – réponse à F. Pfyffer-Gertsch**

Madame, Monsieur,

Le contenu de votre courrier paru dans « Informations Vernier » de novembre 2002 reflète votre désarroi devant les événements tragiques qui ont profondément marqué la vie de votre famille, mais ne justifie pas les erreurs qu'il comporte.

Bien qu'aucunement impliquée dans l'accident que vous mentionnez, je suis, par contre, à l'origine de la pétition de juillet 2002 venant s'ajouter à celle de mars de la même année initiée par quelques habitants du bas de notre presqu'île et la Mairie de Vernier aurait pu vous le confirmer. De plus, le texte de la pétition englobe expressément tous les véhicules à moteur, car c'est bien de cela qu'il s'agit et les bordiers du chemin des Sellières sont bien placés pour le savoir.

Le ton de votre message est choquant, en effet, tous les résidents du voisinage immédiat du lieu de l'accident sont encore extrêmement bouleversés par ce triste événement, mais votre acharnement, depuis plusieurs mois, à faire de cet emplacement un sanctuaire, est excessif et ne tient pas compte de la sensibilité de tous les habitants du quartier. Comment exiger d'autrui un respect que vous n'accordez pas aux autres ? Il existe des lieux de recueillement autres que le domaine public que vous vous appropriez unilatéralement.

La tristesse et la douleur nous égarent parfois et je m'attache à penser que tel est votre cas, tant il me serait difficile d'imaginer que vos motivations sont différentes.

Astrid Rod

## **ECOLE DE SKI ALPIN/SNOWBOARD**

(réservée en priorité aux habitants de la commune)

- 2<sup>ème</sup> période** : 5 - 12 - 26 février - 5 mars 2003
- Jour** : mercredi
- Prix** : Fr. 175.— enfant/période  
(cours, repas chaud, transports)
- Lieu** : LESHOUCHES/Chamonix (F)
- Inscriptions** : en fonction des places disponibles, selon l'ordre chronologique d'arrivée.
- Renseignements** : secrétariat du service des sports  
tél. 022 / 306 07 70 (le matin)  
30, rte Bois-des-Frères  
1219 LE LIGNON



**- TU AS ENCORE DE L'ÉNERGIE À  
REVENDRE EN FIN DE SEMAINE**

**- TU AS ENTRE 4 ET 6 ANS**

**POUR TOI, LE CLUB ATHLÉTIQUE DE VERNIER  
OUVRE UN COURS DE**

**GYMNASTIQUE ENFANTINE**

**TOUS LES VENDREDIS DE 17H00 À 18H30,  
À L'ÉCOLE DES RANCHES**

**...ALORS VIENS NOUS REJOINDRE**

**RENSEIGNEMENTS AU 022 341 20 07**

## **LA MACAV**

48, rue du Village. Ouverture tous les jours, sauf le dimanche et le lundi, de 9h à 11h30 et de 14h30 à 17h30. Fermeture durant les vacances scolaires.

**Jusqu'au 8 février 2003**

**Michaël Dupré**

«Machinery - poetry»  
Photographies

# LE «THEATRE DE VERNIER»

Echo de Vernier



vous propose du 7 au 29 mars 2003

## SHAKESPEARE : «Mesure pour mesure»



SHAKESPEARE

Le duc de Vienne, parti en voyage, a confié la régence au plus digne, le seigneur Angelo.

Ce magistrat honnête tombe le masque et va se comporter en abominable tyran, exhumant une loi absurde, tombée en désuétude : le seigneur Claudio est condamné à mort pour avoir forniqué avec sa fiancée, hors des liens du mariage. Devenu amoureux de la novice Isabelle, soeur de Claudio, il lui promet de gracier son frère si elle lui cède son corps. Harcelée par Claudio, elle y consent, mais le «retour» du duc, caché à la Cour sous des habits de moine, confondra le régent.

Examinons le profil de quelques personnages importants :

Claudio, d'une part, est accablé par un sentiment de culpabilité pour avoir fait un enfant à Juliette, sa femme; d'autre part, il se sait victime d'un gouverneur tyrannique qui a remis en vigueur une loi faisant de la fornication un crime capital.

Lucio est entièrement de Shakespeare et c'est l'une de ses créations les plus vivantes et les plus divertissantes. Il est le descendant des bouffons du roi, à ceci près que ses vérités sont devenues calomnies. Ses frivolités et ses débauches ne sont pas l'homme tout entier. Il considère les relations sexuelles comme quelque chose de naturel, de vital, de beau même.

Angelo est un puritain. Son rigorisme, son pharisaïsme devant la loi, sa sévérité particulière envers les justiciables en matière de mœurs et sa remise en vigueur d'une ordonnance infligeant la peine capitale pour délit de fornication rendent ce fait incontestable. Froid, dur, inébranlable, c'est là ce qu'Angelo s'enorgueillit d'être. Son défaut majeur est l'inhumanité au sens le plus littéral du mot, c'est à dire l'absence des sentiments et des désirs propres à l'homme.

Isabelle : ses détracteurs la disent souvent froide, dure, glaciale, alors

qu'en réalité elle semble la plus enflammée de toutes les jeunes femmes des pièces de Shakespeare. Parfois cette flamme est contenue, mais souvent elle jaillit et c'est une flambée de colère qui s'en prend à Angelo, à Claudio ou au pécheur en général. Malgré son silence et sa modestie, Isabelle a la férocité du martyr.

Le duc peut passer pour être la personnification de la Providence, de la Justice ou du Christ. D'autres voient en lui une personne humaine envoûtée par son goût des déguisements, des mensonges et des ruses secrètes. Le duc a parfaitement le droit de se servir du déguisement et de surveiller Angelo à son insu à peu près comme le Roi Jacques Ier conseille à son fils de surveiller ses subordonnés.

Renseignements:

A. Morard - Tél. 022 734 39 64.

Votre «Théâtre de Vernier»



## Ramassages ménagers

### DÉCHETS ENCOMBRANTS mardi 4 février 2003

Sont considérés comme déchets encombrants : meubles et objets ménagers volumineux (bois, plastique), matelas...

### DÉCHETS MÉTALLIQUES jeudi 6 février 2003

Sont considérés comme déchets métalliques : ferraille, métaux non ferreux (aluminium, cuivre, laiton), meubles et objets métalliques...

**DÉCHETS VALORISÉS, uniquement dans les immeubles équipés du nouveau système de containers différenciés** : PET lundi et mercredi, PAPIER lundi et jeudi, VERRE jeudi, ORGANIQUES mardi.

**Attention** : Selon la nouvelle loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, télévisions, machines à laver, ordinateurs, etc., doivent être impérativement rapportés dans les points de vente.

**Attention** : dès le 1er janvier 2003 plus de vignettes frigos ! Les réfrigérateurs et congélateurs doivent désormais être rapportés dans les points de vente.

Renseignements : Centre d'entretien, tél. 022 306 07 00.

## Association Vernier-Ardusat Aide à la Roumanie

A l'occasion des fêtes de fin d'année, le comité de l'Association a reçu les vœux de remerciements des élèves des écoles de la commune d'Ardusat, notamment des enfants qui ont participé au séjour de vacances organisé du 14 au 27 juillet dernier à Planachaux-sur-Champéry (voir Informations Vernier n° 11/2002). Ils présentent à toute la population de Vernier leurs vœux sincères pour une année 2003 heureuse et prospère.

C'est l'occasion pour l'Association Vernier-Ardusat de remercier tous ceux qui ont apporté leur soutien à l'organisation de ce séjour, spécialement par des dons sur notre compte à la

banque Raiffeisen Genève Ouest  
ccp 12-1354-2  
cpte 507.7001-80210

qui reste ouvert pour tous ceux qui voudraient encore nous faire parvenir leurs dons.

Pour l'année 2003, le Comité de l'association, à la demande des autorités de la Commune d'Ardusat, a inscrit à son programme d'action la modernisation de l'éclairage de l'école primaire du village par le remplacement des ampoules électriques par un éclairage néon plus efficace. **Là aussi, une aide financière des habitants de Vernier est nécessaire. D'avance un grand merci !**

L'Association Vernier-Ardusat, créée en 1993 afin de décharger les autorités communales de la logistique des diverses actions organisées dans le cadre de l'«Opération villages roumains» tiendra son

**assemblée générale annuelle**  
**jeudi 20 février 2003 à 20h15 au Café du Verger à Châtelaine (av. Henri-Golay).**

A l'ordre du jour bilan de 2002 et les projets pour 2003.

# Profitez de nos taux hypothécaires attractifs!



Appelez-nous, nous sommes à votre  
disposition pour une offre **gratuite** !

**022 930 91 91**

du lundi au vendredi

08.30-12.00    14.00-17.30

**Banque Raiffeisen Genève Ouest**

**Agence de Vernier**

Ch. Champ-Claude 1  
1214 Vernier



## POUR MIEUX CONNAITRE GEORGES ZUFFEREY

(première partie)



Georges Zufferey

### ENTRETIEN AVEC LE CANDIDAT LIBÉRAL AU CONSEIL ADMINISTRATIF

Propos recueillis par Pierre Ronget

Depuis 1976, lorsque Monsieur Albert-Henri Widmer, conseiller administratif libéral, dut partir à l'étranger, pour des raisons professionnelles, les libéraux n'ont plus de représentant à l'exécutif verniolan. Ils se sont alors retrouvés dans une opposition constructive, en défendant un concept de qualité de vie pour les habitants de Vernier, en exigeant une gestion saine des finances communales et en abordant avec réalisme les problèmes sociaux vécus par les verniolanes et les verniolans.

Après 26 ans d'opposition, les libéraux estiment qu'ils peuvent et doivent participer à l'exécutif de la commune. Ils ont choisi, à l'unanimité, Georges Zufferey, conseiller municipal.

#### **Pour quelles raisons briguez-vous un mandat au conseil administratif ? Pensez-vous défendre des idées néolibérales, tant décriées de nos jours ?**

Depuis plusieurs législatures, la politique communale est dirigée par la majorité de gauche. Il est temps que la droite retrouve une position majoritaire et assume la responsabilité de la conduite des affaires de la commune.

Pour sa part, le groupe libéral a, tout au long de la législature qui s'achève, démontré sa capacité à mener une politique sérieuse et cohérente en faisant preuve d'objectivité dans des domaines aussi divers que le social, l'environnement ou les finances.

L'engagement des citoyens pour la collectivité est essentiel pour le fonctionnement des institutions. Ma formation et mon expérience politique me permettent d'aborder les dossiers de manière efficace, en étant au service de la communauté. Ma conception de l'activité de conseiller administratif implique un humanisme libéral qui met au centre de ses préoccupations l'individu libre, responsable et solidaire.

#### **Vous vous êtes fortement impliqué dans certains dossiers de l'activité sociale de la commune, quelle approche voulez-vous favoriser ?**

Le traitement du dossier relatif à l'insertion et à la réinsertion professionnelle, activité assumée précédemment par l'association VIE, a démontré mon objectivité et ma capacité à m'investir pour une cause éminemment sociale. Mon engagement a d'ailleurs été relevé, lors du conseil municipal du 5 novembre 2002, par le président de l'association VIE. En partant de l'analyse des besoins et en refusant toute vision idéologique, je propose une approche nouvelle qui réponde réellement aux attentes de la population. En mettant en corrélation les besoins et les moyens à disposition (communaux et cantonaux), je peux définir une politique sociale judicieuse et efficace, développer des réseaux de prestations et des actions de proximité et éviter ainsi tout doublon.

Pour combattre les incivilités que subissent les habitants de la commune, j'ai l'intention de restaurer une véritable collaboration entre les différents acteurs et redonner à toutes et à tous une part de responsabilité sur la qualité de vie du quartier dans lequel ils habitent.

ZUFFEREY Georges, né le 17 juin 1948

marié et père d'un enfant

originaire de St-Luc (VS)

formation : maturité classique, licence en droit

brevet d'avocat (1977)

diplôme de l'Ecole hôtelière de Lausanne (1977)

profession : juriste dans une compagnie d'assurance

résumé de carrière :

après deux années d'activité dans le domaine bancaire, en qualité de juriste, Georges Zufferey a assumé des responsabilités de direction dans la branche protection juridique, puis dans celle de «l'assurance privée». Il exerce actuellement son activité dans le domaine de l'assurance sociale.

Le Parti démocrate chrétien de la commune de Vernier a le plaisir de vous présenter son candidat au Conseil administratif.

Désigné à l'unanimité par l'assemblée du PDC, Yves Magnin aura à cœur, en droite ligne de l'action de Messieurs François Satin et Christophe Iseli, de perpétuer la tradition de qualité des Magistrats du PDC à Vernier.

Entré au Conseil municipal en 1999 à l'âge de 39 ans, fort de divers engagements au sein d'organes cantonaux et fédéraux, notre candidat s'appuie sur une large expérience tant personnelle que professionnelle.

Né à Genève en 1960, originaire de Montricher, il suit toutes ses études dans la cité de Calvin. Après une maturité scientifique et une licence en droit, il obtient son brevet d'avocat en 1989. Depuis lors, Yves Magnin exerce la profession d'avocat indépendant, inscrit au barreau de la République et Canton de Genève, en qualité d'associé d'une étude de cinq avocats.

Il n'oublie pas pour autant de se perfectionner en suivant divers séminaires touchant aussi bien les domaines liés à l'assainissement, la restructuration d'entreprises ou la défense des droits des enfants.

Depuis 1995, année de la création de Juris Conseil junior, il est actif au sein de cette association, prodiguant des conseils juridiques gratuits aux plus jeunes et démunis. Il enseigne au titre d'intervenant le droit de la circulation routière dans le degré post-obligatoire du DIP et dans le module du droit des affaires d'une formation bancaire.

Sur le plan politique, il œuvre dans la commission judiciaire du PDC cantonal et a tout récemment été désigné candidat au poste de juge suppléant du Tribunal de première instance. Il est membre du bureau du Conseil municipal de Vernier dont il est le 2<sup>ème</sup> vice-président et préside la Commission du génie civil et des équipements tout en participant aux activités de la Fondation Vernier-Signal depuis 1999.

Sur un plan plus personnel, ce sportif émérite, qui a foulé les parquets du Lignon Basket au temps où ce club était pensionnaire de LNA, participe aux instances dirigeantes de ce sport en présidant la Commission de recours de l'Association Cantonale Genevoise (ACGBA) et la Commission de qualification et de médiation de la Ligue Nationale (LNBA).



Membre de diverses autres associations, telle l'Association Genevoise des Chefs d'Entreprise (AGCE) dont il est le Vice-Président, mais aussi grâce à ses mandats professionnels, il est rompu aux techniques de gestion des associations et des administrations.

Histoire de s'évader et de se ressourcer, il taquine volontiers la truite ou le brochet en compagnie de ses enfants.

Finalement, cet habitant d'Aire, marié et père de 2 garçons de 4 et 6 ans, représente un atout majeur dans le développement de notre patrimoine communal. Il allie professionnalisme et simplicité, rigueur et bonne humeur, sans

perdre de vue qu'au centre de toutes ses préoccupations demeure l'humain !

Il s'engage à mettre toutes ses connaissances au profit de notre commune !

**Avec le PDC, votez et faites voter Yves MAGNIN !  
Un candidat du monde d'aujourd'hui, au centre des  
sujets actuels, au cœur de l'action !**

Venez nous rejoindre, engagez-vous, appelez-nous au 022 7 971 971.

Christophe Dulex,  
Président de la commission électorale  
du PDC-Vernier

## Des Avanchets au Lignon... au service de toutes et tous !



**Thierry Apothéloz**  
Educateur spécialisé  
Député au Grand Conseil  
**Candidat au Conseil  
Administratif de Vernier**

Lorsqu'en 1978, ma famille a visité le quartier des Avanchets, ma mère s'est écriée : « Je ne pourrai jamais vivre dans ces immeubles de couleur ! ». Et puis, la qualité et la taille des appartements, la proximité des écoles et des commerces, la sécurité que pouvaient offrir les places de jeux du fait que les voitures circulaient principalement en dessous, ont décidé mes parents à porter leur choix sur un appartement à la Croix-du-Levant.

C'est ainsi que je suis devenu «un enfant des Avanchets». Jeune adulte, l'envie de m'engager dans mon quartier s'est concrétisée par la Maison des Jeunes «L'Eclipse», de laquelle j'ai assumé la Vice-présidence puis la Présidence entre 1991 et 2002. Aujourd'hui domicilié au Lignon, je reste cependant attaché à ce quartier.

J'ai ainsi pu observer les changements que pouvaient vivre les habitantes et les habitants des Avanchets au cours de ces dernières décennies. Seul les aspects les plus négatifs sont décriés par les médias : sentiment d'insécurité, trafic de drogue, vols, dégâts / vandalisme.

Par ailleurs, une étude du service de la recherche en éducation a mis clairement en évidence que la fin du régime HLM a introduit une évolution dans la population des Avanchets. Celles et ceux qui y habitaient depuis longtemps sont partis principalement en raison des hausses de loyers, laissant le plus souvent la place à des familles récemment arrivées dans notre pays.

Les chiffres nous montrent qu'il n'y a pas plus de criminalité aux Avanchets que dans d'autres quartiers. Il convient pourtant d'écouter la population sur ce qu'elle vit, de l'encourager à s'engager pour sa cité, dans sa maison de quartier ou dans ses clubs de sports par exemple.

On parle du Lignon et du projet du Conseil d'Etat de proposer un « contrat de quartier », la cité des Avanchets a également besoin d'une dynamique dans cette direction. Le Parti Socialiste, dans un rapport<sup>1</sup> du groupe de travail interne sur le thème de la sécurité, aborde un certain nombre de pistes pour une véritable sécurité publique. Les propositions vont du développement de lieux d'écoute et d'échanges à la mise en place de médiateurs interculturels destinés à favoriser l'intégration des nouvelles populations.

Avec les socialistes et appui de toutes et tous, je m'engage à :

- **écouter toute la population à tous les projets**
  - **informer et soutenir les associations dans leurs projets**
  - **renforcer la présence de travailleurs sociaux hors murs auprès des jeunes du quartier**
  - **offrir l'accès aux sports pour tous en favorisant la création de postes de moniteurs de sport de rue et l'ouverture de salles de sports**
  - **améliorer l'éclairage public**
- et ce dans tous les quartiers de la commune**

<sup>1</sup> Ce rapport sera prochainement disponible sur Internet à l'adresse suivante : [www.socialiste.ch/vernier](http://www.socialiste.ch/vernier). Il peut également être commandé par email : [socialistevernier@yahoo.fr](mailto:socialistevernier@yahoo.fr) ou par téléphone/fax : 022 796 96 94 (Thierry Apothéloz).

**Solidaires passionnément !**

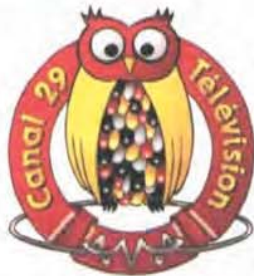
**Parti Socialiste de Vernier**

Case postale 227 - 1211 Genève 28

[www.socialiste.ch/vernier](http://www.socialiste.ch/vernier) - Email : [socialistevernier@yahoo.fr](mailto:socialistevernier@yahoo.fr)

Tél. 079 780 24 70





## CANAL 29 : le feuilleton, 5<sup>ème</sup> épisode

Et voici le joli mois de mai 2002. Et nous sommes toujours à l'eau - allô... car malgré plusieurs téléphones à Cogérim, nous sommes toujours sans nouvelles de Balestra et du plombier. Et donc la fuite... fuit...

Ainsi que vous le savez, amis qui nous faites le plaisir de nous lire, nous sommes toujours intéressés par tous les documents (notamment sous formes de films vidéos ou autres) montrant les endroits de notre commune qui évoluent, et au cours de nos pérégrinations communales, nous avons eu un contact avec une personne qui serait en possession d'un film retraçant la construction du Lignon. En nous fiant à la carte de visite qu'il nous a donnée, nous essayons de le contacter. Ainsi qu'un paroissien de St Pie X qui serait lui en possession de photos retraçant la construction de l'Eglise.

L'info Vernier de ce mois regorge de textes sur le SEVV, et, pour être dans la mouvance, nous décidons de consacrer la première émission de ce mois à ce sympathique service communal, dynamique à plus d'un titre. Nous avons de nombreux rushs encore inutilisés dans nos archives qui pourront enfin être exploités de manière appropriée.

Enfin ! Le plombier est passé, le mardi 7 !, mais hélas il doit commander une pièce avant de procéder à la réparation. Et donc la fuite fuit toujours. Cela n'est pas sans rappeler le sketch de Robert Lamoureux : le canard est toujours vivant. Le problème est qu'il faut passer 2 fois par jour pour vider le seau. Notre président s'occupe du midi, et la secrétaire s'en occupe le soir.

Samedi 11, nous allons en chœur filmer le Marché aux fleurs, organisé par le SEVV. Le vice-président et la secrétaire se donnent rendez-vous au

local vers 11h30 pour prendre le matériel et commencent le reportage. L'ambiance est bon-enfant à l'école de Vernier-Place et notre président nous ayant rejoint vers 13h, nous avons même l'occasion de procéder à quelques interviews qui enrichiront le reportage qui sera diffusé mercredi 15.

Suite à une demande de Mme Cart, metteur en scène de la Traviata pour le compte de l'Opéra Studio, nous renvoyons au vendredi 17, le tournage d'une répétition. Bien nous en a pris car nous avons été reçus avec beaucoup de cordialité. Et de ce fait, nous avons pu interviewer presque l'ensemble des solistes ainsi que J.-M. Curti. (Un grand merci à eux tous pour cet accueil).

Malheureusement ce même jour, le PC montage a décidé de nous faire des misères : un des disques durs est parti en vacances. De ce fait, notre président procède à la récupération des fichiers et autres dossiers vendredi au retour du reportage. Et comme le disque D joue aussi la fille de l'air, il lui faut presque tout le samedi pour tenter de tout récupérer et de réinstaller les programmes.

Enfin ! Ça y est ! Nous sommes sauvés : mardi 21 la fuite... ne fuit plus. Le plombier est passé et a effectué la réparation, nous allons pouvoir réaménager cette pièce. Il aura quand même fallu patienter 33 jours, mais nous ne jouerons pas «Titanic, le retour...». Tout de même : 33 jours de patience, cela équivaut à plus de 400 litres d'eau...

Samedi 25, le ciel se déchaîne contre les organisateurs de manifestations et le sort nous joue des tours : il fait effectivement un temps à ne pas mettre un cameraman dehors et 2 des PC décident de prendre des vacances : le PC montage et celui qui est dédié au journal à l'écran. Notre président (Grand Manitou-Sachem-Sorcier des P.C.) a de quoi occuper son samedi... Malgré

cela, nous décidons, fort stoïquement, de nous rendre au Bois de la Grille où le SEVV avait invité les Verniolans. De plus, nous avons été conviés par le club de pétanque de Vernier à filmer leur concours. Donc à 11h30, le président et la secrétaire se retrouvent au Bois de la Grille pour constater... qu'il n'y a personne. Courageusement, et pour témoigner de notre passage, notre président tourne quelques images sous une pluie insidieuse (nous apprendrons quelque temps plus tard que nous n'étions pas au bon endroit et que la Journée de l'Environnement a connu un franc succès) puis nous retournons à notre base où le vice-président nous rejoint. Le président jette un œil aux PC comme pour faire passer le temps. En réalité il cache son inquiétude face à ces problèmes. A l'heure dite, et sous une pluie battante cette fois-ci, nous nous retrouvons à Vernier-Village pour effectuer le petit reportage consacré aux boulistes.

La dernière semaine du mois fut consacrée à protéger le PC montage contre d'éventuels crashes et à remettre le Journal à l'écran en fonction : au moment du crash, il y avait une petite quarantaine d'annonces qui tournaient en environ 22 minutes pour un nombre de pages de 75. (Au moment où j'écris ce feuilleton, il y a plus de 130 pages qui tournent en plus de 40 minutes pour une cinquantaine d'annonces).

Cette dernière semaine, le chauffage a été arrêté dans toute la Cité Multicolore. Il fait bigrement froid dans notre local.

Après l'eau, le froid... les ordinateurs qui nous font de mauvaises surprises... pas de nouvelles de notre « bateau »...

Vous voulez connaître la suite ? Merci. Alors je vous donne rendez-vous au même endroit le mois prochain. Et peut-être qu'en prime vous saurez ce qu'est l'Amplex.

Je voudrais encore profiter de souhaiter une excellente année à tous les habitants de notre Commune. Et aussi remercier toutes les personnes qui prennent soin de nous tenir au courant de leurs manifestations et autres fêtes.

Et je voudrais vous lancer un appel : si vous avez des images (films vidéo, super 8, etc etc. peut-être le format) consacrées à votre association, ou à une fête que vous avez organisée, faites-les nous parvenir, ça nous intéresse vivement.

Pour regarder nos émissions, vous devez régler votre téléviseur sur le canal S 7 (147.1875mhz), nous diffusons nos programmes tous les mercredis à 20h en direct, et les samedis dès 14h vous pouvez voir les rediffusions d'émissions précédentes. Lorsque nous ne sommes pas en émission, c'est le journal à l'écran qui défile.

Nous vous rappelons que le Journal à l'écran est à la disposition de toutes les Associations Communales, qu'il est **GRATUIT**. Il vous suffit de nous communiquer vos informations avec suffisamment de temps et d'explications pour que nous puissions les mettre en forme de la manière la plus appropriée. Si vous disposez d'un logo ou d'une bonne photo de votre local, n'oubliez pas de les joindre.

De même, nous pouvons présenter vos activités à nos concitoyens, en direct sur notre plateau ou par le biais d'un reportage, dans la mesure de nos disponibilités, bien entendu.

Pour nous joindre, c'est facile :

par courrier :  
Canal 29  
Case postale 21  
1216 Cointrin

Par courrier électronique :  
Canal29@bluewin.ch

Par téléphone ou télécopie (répondeur en cas d'absence) : 022.796.36.43

Pour nous rendre visite : le mercredi soir dès 19h (attention : début des émissions en direct : 20h)  
le local est situé angle rue Carqueron – avenue de Baptista

Vous serez les bienvenus.

## Petites annonces à votre service gratuitement

Par fax au 022 306 06 21,  
par tél. au 022 306 06 20 ou  
par e-mail : m.mex@vernier.ch

### A vendre

Porte-skis pour Fiat Marea Week-end, neuf CHF 200.-, cédé CHF 80.-. Tél. 022 341 32 14.

Matériel photo d'occasion : Nikon, Hasselblad, Sinar, studio, labo n/b. Liste complète sur demande. Tél./fax 022 786 76 55 ou <http://laap.virtualave.net/hr/>

Piano droit blanc poli de marque «Samick», modèle S-105, taille : long. 150 cm, prof. 50 cm, haut. 106 cm, accordé régulièrement, peu utilisé. CHF 1800.-. Tél. dès 20h au 022 341 43 69.

Baby relax Chicco + trotteur + tapis de jeux Chicco + portique jeux Chicco + jeux poussette Landy, le tout en très bon état, cédé à CHF 100.-. Tél. 022 797 10 06.

1 paire de botte d'équitation, pointure 31 à CHF 30.-; 1 paire de boots d'équitation pointure 32 à CHF 30.-; 1 pantalon d'équitation taille 10 ans CHF 20.-; 1 sac de couchage CHF 30.-; 1 paire de chaussures de ski de fond, pointure 31 à CHF 20.-; 2 paires de patins à roulettes pointure 31 et 36 à CHF 30.- chacun; 1 ensemble de protection : casque, coudières, genouillères, poignets à CHF 30.-. Tél. 079 785 34 37

### A votre service

Gentille jeune femme de confiance, responsable et honnête cherche garde d'enfant, chez elle (CHF 4.-/h.) ou à votre domicile (CHF 20.-/h.), les après-midi, la nuit ou le week-end. Recherche également des heures de ménage, minimum 2h et maximum 20h par semaine. Tél. 076 539 37 21.

### Recherche local

Je suis à la recherche d'un petit local pour pouvoir donner des cours de peinture. Tél. 078 652 14 63.

## Bourse du bénévolat

Le bénévolat remplit un rôle important dans les structures sociales et la vie économique du canton.

De plus, il permet à un nombre toujours plus conséquent de personnes de continuer à contribuer au bien-être général tout en y trouvant une satisfaction personnelle.

Dans le but de dynamiser cette activité et de rendre la communication entre les associations et les bénévoles plus ouvertement et directement accessible, un site Internet interactif a été lancé : [www.benevoles-ge.ch](http://www.benevoles-ge.ch)

Pour devenir membres, les associations recherchant des bénévoles doivent s'inscrire directement sur le site, pour une cotisation annuelle de CHF 50.-, en précisant leurs activités et leurs besoins.

Les personnes désirant s'engager dans une activité bénévole peuvent consulter les offres des associations et prendre directement contact avec elles. Elles peuvent également s'inscrire pour offrir leurs services en précisant leurs compétences et leurs disponibilités. L'utilisation du site est gratuite pour les bénévoles.

Cette bourse a été créée par le Conseil des anciens de Genève, en partenariat avec le Département des affaires sociales de la Ville de Genève, avec le soutien du Département de l'action sociale et de la santé et de la Loterie Romande.

## Tenté(e) par un engagement bénévole au service de personnes en difficulté?

Un engagement bénévole en faveur de personnes en difficulté vivant chez nous? C'est possible avec le Centre social protestant (CSP).

Le CSP est un service privé d'aide sociale qui offre des consultations juridiques, sociales et familiales. Ses prestations sont financées en partie par la vente d'objets d'occasion et de vêtements de seconde main dans nos deux Renfiles et nos quatre boutiques. Ces points de vente sont animés par un(e) professionnel(le) et des bénévoles.

L'activité de bénévole au sein de nos renfiles et boutique est très variée : accueil des clients, tri des habits et objets, étiquetage, responsabilité de la caisse, décoration de la boutique, etc. Elle permet de déployer toutes ses qualités et de s'épanouir dans une atmosphère conviviale. Les responsables de nos points de vente tiennent compte des aspirations et souhaits de leurs collaboratrices et collaborateurs bénévoles.

**Le Centre social protestant recherche des bénévoles pour la vente et le tri d'habits :**

### Boutiques et Renfiles

*La Carouzette* (quartier Plainpalais)  
Boutique seconde main  
37, rue de Carouge  
Samedi matin de 9h30 à 12h

*L'Arc-en-ciel* (quartier Jonction)  
Boutique seconde main  
30, bd Carl-Vogt  
Lundi après-midi de 13h30 à 17h30

*A l'Arcade* (quartier Pâquis)  
Boutique seconde main  
1 rue du Môle  
Jeudi matin de 10h à 12h

*Le Vestiaire* (quartier Eaux-Vives)  
Tri de vêtements  
34, rue de l'Avenir  
Le mardi matin

**Le CSP recherche également des bénévoles bricoleurs (vérification d'appareils électriques, menuiserie et petites réparations) :**

*Renfile de Vernier*  
Ch. de la Renfile (Vernier)  
2 demi-journées par semaine (à choix)

*Renfile de Plan-les-Ouates*  
Ch. de la Cartouchière  
2 demi-journées par semaine (à choix)

**Enfin, le CSP recherche des chauffeurs bénévoles**

Pour conduire notre mini-bus  
Transport de personnes  
pour les visites à l'Hôpital de Gériatrie  
Permis de voiture  
3-4 après-midi par mois

**Pour tout contact : Centre social protestant  
Secteur bénévolat, tél. 022 807 07 00.**

*Fondé en 1954, le Centre social protestant (CSP) est un service privé d'aide sociale destiné à des personnes, des couples ou des familles en difficulté vivant à Genève, sans distinction d'origine ni de confession*

## MERITE MUNICIPAL VERNIOLAN 2002

**Les Autorités communales vous informent que les inscriptions sont ouvertes. Voici un extrait du règlement :**

La commune de Vernier attribue le mérite verniolan à une ou plusieurs personnes, domiciliées sur le territoire ou y ayant une activité prépondérante ou originaires de Vernier, qui se sont particulièrement distinguées dans le domaine humanitaire, artistique, culturel, sportif ou autres.

Une commission ad hoc est créée pour désigner la ou les personnes méritantes. Il peut s'agir de personnes individuelles, d'équipes ou de groupes de personnes pouvant recevoir le mérite à titre collectif.

Cette commission se réunit chaque année afin de sélectionner les lauréats qui seront honorés lors d'une cérémonie publique. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres de la commission. Elles sont sans appel.

La commission peut décider de ne pas décerner de mérite au cours d'une année si les candidats ne répondent pas au vœu de la commission.

En principe, le mérite ne peut être obtenu qu'une fois.

**Des formulaires de candidature sont à votre disposition auprès de la Mairie de Vernier, rue du Village 9, ou peuvent vous être envoyés sur demande.**

**Le dossier doit parvenir au Service culturel de la commune de Vernier, case postale 520, 1214 Vernier, ☎ 022 306 07 80 jusqu'au 14 février 2003.**



## Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines  
1219 Châtelaine

Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

**MENUISERIE • CHARPENTE  
ESCALIERS • COUVERTURE**

Revendeur concessionnaire  
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

**Volets aluminium**

**Portes d'entrée**

## MARTIN Antonio

Technicien en  
électroménager



**Vente & dépannage  
toutes marques**

**Pas de frais de déplacement aux  
habitants de la commune**

Tél. 022 / 797 49 92  
Natel 079 / 638 73 41

## TARIFS PUBLICITAIRES

1/12 page	Fr. 110.-
2/12 page	Fr. 220.-
1/4 page	Fr. 300.-
1/4 page couv. int.	Fr. 330.-
1/3 page	Fr. 400.-
1/2 page	Fr. 560.-
1 page intérieure	Fr. 1000.-
1 page couv. ext.	Fr. 1200.-

**MENUISERIE • CHARPENTE  
ESCALIERS • COUVERTURE**

Revendeur concessionnaire  
EgoKiefer

- Fenêtres PVC - Bois - Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

**Volets aluminium**

**Portes d'entrée**



**Armando Amore**  
Conseiller à la clientèle

Téléphone +4122 949 01 37  
Mobile +41 79 200 70 51  
Téléfax +41 22 949 01 51  
armando.amore@basler.ch

**Bonne année 2003** 

**Votre assureur toutes branches  
à Vernier**

- Analyse de portefeuille
- 3ème pilier / rente viagère, prime unique
- Assurance ménage, voiture, PME, bâtiments
- Cpp, 2ème pilier

Agence Générale Genève Rive-Droite  
Rue de Lyon 87  
Case postale 92  
1211 Genève 13  
www.baloise.ch

## G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43  
Fax 022 341 67 72  
Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

## G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste  
Aménagements extérieurs  
Entretien  
Clôtures - Piscines



8d, chemin Mouille-Galand - 1214 Vernier

Tél. 022 341 18 56 - Fax 022 341 23 21

## Ecole BER Genève

**Nouveau:** 6<sup>e</sup> spécialisée  
Classes du *CYCLE* et  
10<sup>e</sup> degré préprofessionnel  
*paramédical* ou en  
*économie*

Cours d'appui  
Français pour étrangers  
Secrétariat médical

A votre service  
depuis 1952

Centre ville  
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16. Gutenberg

## FIDUCIAIRE KUFFER & CIE

Chemin de l'Alouette 7, Case postale 32, 1219 Aire-Genève  
Tél. 022 796.35.74 - Fax 022 797.31.41 - Natel 079 442.23.17  
E-mail : fiduciaire.kuffer@bluewin.ch

**Contactez-nous** pour votre déclaration fiscale 2002  
ou dès que vous avez un problème pour vos impôts.  
Nous pouvons également tenir votre comptabilité, vos salaires, etc.

DEPUIS 12 ANS  
EXÉCUTIONS RAPIDES, PRÉCISES & PERSONNALISÉES

# les p'tites notes de



## Un concert classique pour l'Avenir de Châtelaine

Le dimanche 8 décembre 2002, l'Avenir Accordeoniste de Châtelaine a réuni au grand complet tous ses orchestres pour un concert classique de fin d'année, en la très jolie église catholique de Satigny.

L'ambiance fleurait bon les fêtes de fin d'année : tous les musiciens, des Poussins jusqu'aux plus anciens, s'étaient mis sur leur trente-et-un, de l'artisanat accueillait le nombreux public qui s'était déplacé pour écouter

les productions des orchestres et un vin chaud accompagné de marrons réchauffa encore un peu plus l'ambiance (si cela était encore possible... !)

Au programme de la soirée, on a pu applaudir les Poussins présentant des extraits du Carnaval des animaux de Camille St-Saens, les Juniors des pièces de Edvard Grieg (Peer Gynt), les Seniors dans des œuvres plus contemporaines, Cadenza Baïana et

Baïana Split présentant des pièces baroques de Corelli et Vivaldi, le tout parsemés de quelques folklores des pays de l'Est.

Ce fut une très belle soirée, au dire des musiciens comme des auditeurs qui repartirent ravis d'être venus passer une soirée en musique, découvrant pour certains avec étonnement l'univers méconnus des Baïanes ou accordeons de concert.

Les musiciens sont déjà partant pour refaire l'expérience cette année : nous espérons que vous vous joindrez à nous !

Sylvie BOSSI

## Le duo Baïana Split a le grand plaisir de vous informer de la sortie de son nouveau CD

### «Peut-être une fois...»

qui regroupe des pièces pour la plupart inédites à l'accordéon de concert. Il vous entraînera de la musique baroque (Corelli, Vivaldi) au folklore russe, en passant par des ambiances sud-américaines, espagnoles et irlandaises et des compositions personnelles.

Les musiciens de Baïana Split vous souhaitent autant de plaisir à l'écoute de leur album qu'ils en ont eu lors de son enregistrement, et vous remercient de l'accueil chaleureusement que vous porterez à leur CD.



CHF 30.- (+ CHF 3.- frais d'envoi)

### Baïana Split *Peut-être une fois...*

- |                        |                    |
|------------------------|--------------------|
| 1. Ave Maria           | Astor Piazzolla    |
| 2. Peut-être une fois  | Daniel Cloux       |
| 3. Romance Andalouse   | Pablo de Sarasate  |
| 4. Chant russe         | Dargomyzskij       |
| 5. Sonate en la mineur | Archangelo Corelli |
| 6. Trio en sol mineur  | Antonio Vivaldi    |
| 7. Tanguango           | Astor Piazzolla    |
| 8. Paçoca              | Celso Machado      |
| 9. Danse hongroise     | Alberto Bachmann   |
| 10. Natschka           | Daniel Cloux       |
| 11. Carolan's air      |                    |

### Contacts (concerts, commande de CD) :

Sylvie Bossi, tél. 022 792 05 89 sbophd@bluewin.ch

Daniel Cloux, tél. 021 825 40 09 dany.cloux@bluewin.ch

## Cours d'accordéon (chromatique - standard - baryton)

Age : 7-77 ans !

Lieux : Vernier, Châtelaine,  
Meyrin, Satigny

Solfège : enseigné avec l'instrument

Location d'accordéons à bas prix

Il reste encore quelques places  
à Vernier et Châtelaine :  
inscrivez-vous vite !

### Renseignements et inscriptions :

Sylvie Bossi  
tél. 022 782 05 89  
sboph@bluewin.ch

### Un cours gratuit

(7 à 17 ans)

sera bientôt organisé  
par notre directeur Daniel Cloux.

Renseignez-vous auprès de lui  
au tél. 021 825 40 09.



## Infos quartier - LES AVANCHETS

Association des habitants d'Avanchet-Parc  
Rue du Grand-Bay 11 - 1220 Avanchets

Le Père Noël de l'AHA « Association des habitants d'Avanchet » est passé par Avanchet, accompagné par le troubadour « Bonaventure » et son âne « Pompon », tirant sa charrette et portant sa hotte remplie de friandises pour les enfants sages d'Avanchet.

Quelle belle aventure de fin d'année 2002.

**Bonne et heureuse année 2003 à vous tous.**



## Fête de Noël du quartier des Libellules

Le 20 décembre 2002, au club des aînés des Libellules, s'est déroulée la fête de Noël organisée par la Commission des fêtes de l'Association du quartier et des habitants des Libellules.

Avec la participation de 65 enfants et d'une centaine de parents cette journée fut un vrai succès.

Après avoir interprété des chants de Noël, les enfants ont reçu des friandises et ont eu la surprise de recevoir la visite du Père Noël.

Le fête s'est poursuivie avec la venue d'un clown et la dégustation de nombreux mets délicieux.



L'ambiance était très sympathique et tout le monde a été ravi de ce moment de joie partagé.

Nous profitons de cette occasion pour remercier tous les acheteurs du bric-à-brac sans qui cette fête n'aurait pas pu avoir lieu.

Lourdes Picarra

PS : N'hésitez pas à devenir membre de notre association.



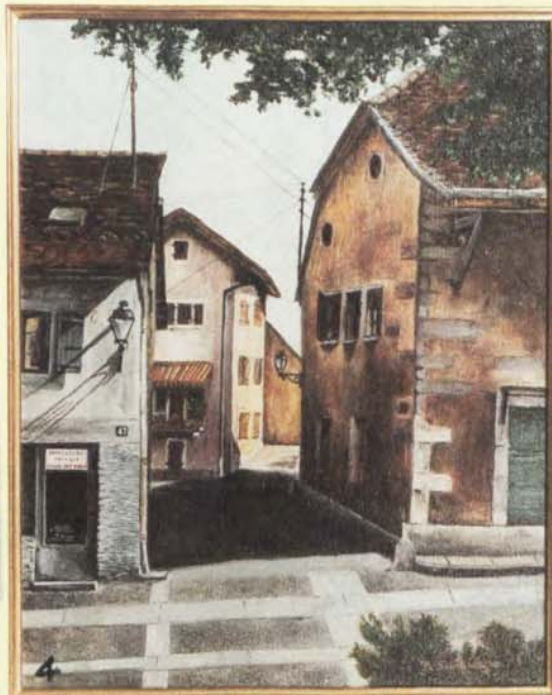


CES ARTISTES QU'ON APPELLE  
«PEINTRES DU DIMANCHE»

ont heureusement déployé leur talent à Vernier-Village et dans ses environs. Les oeuvres que nous présentons ici ne constituent qu'une petite partie de leur activité picturale.

Nous les remercions d'avoir montré, autrement que par la photographie, les différents visages d'un coin de notre région.

LE COMITE DE L'AIVV

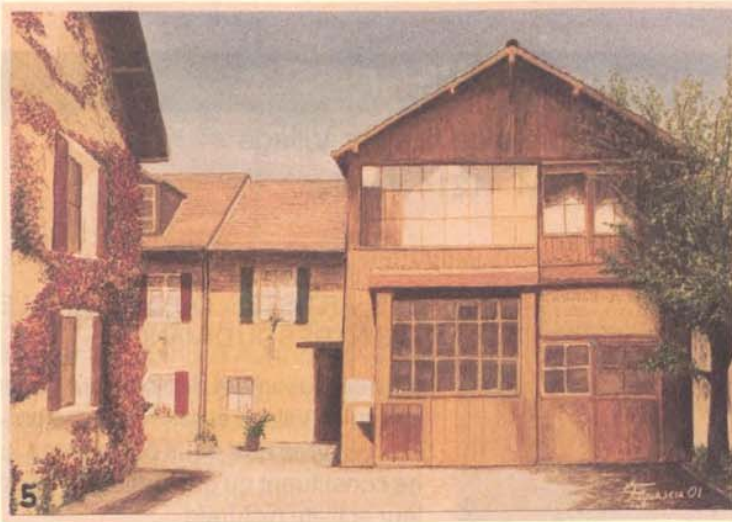


1. Ancien Café de la Renfile; il se trouvait au carrefour du Chemin de Poussy et de la Route de Vernier, côté Jura; Aquarelle; 21 cm x 33 cm; 1985; Michel FAVRE

2. L'Eglise catholique, les maisons, la cure, depuis l'ancien cimetière; Aquarelle; 25 cm x 35 cm; 1984; Michel FAVRE.

3. «Trouée dans la Rue du Village»; au fond, l'actuelle Pizzeria; situation en 1975; Aquarelle; 25 cm x 35 cm; 1986; Michel FAVRE.

4. La Ruelle, dans la Rue du Village; Huile; 33 cm X 40 cm; vers 1980; B. SANTIAGO.



5. Ancienne menuiserie de Jean et Balthazar BODDI, dans la Rue du Village. Elle se trouvait à gauche de la Pharmacie du Vieux-Village. Gouache; 20 cm x 30 cm; 2001; Jacques TONASCIA

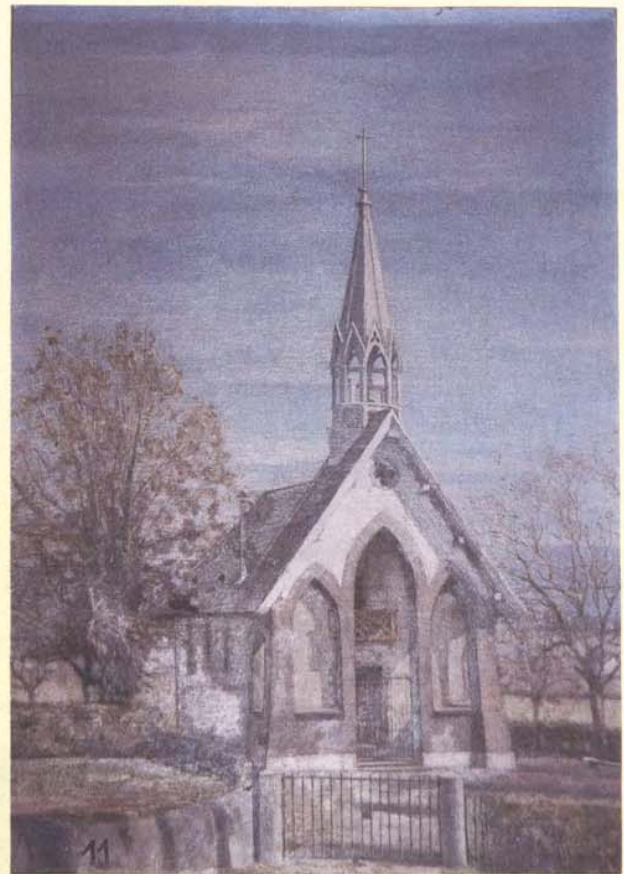
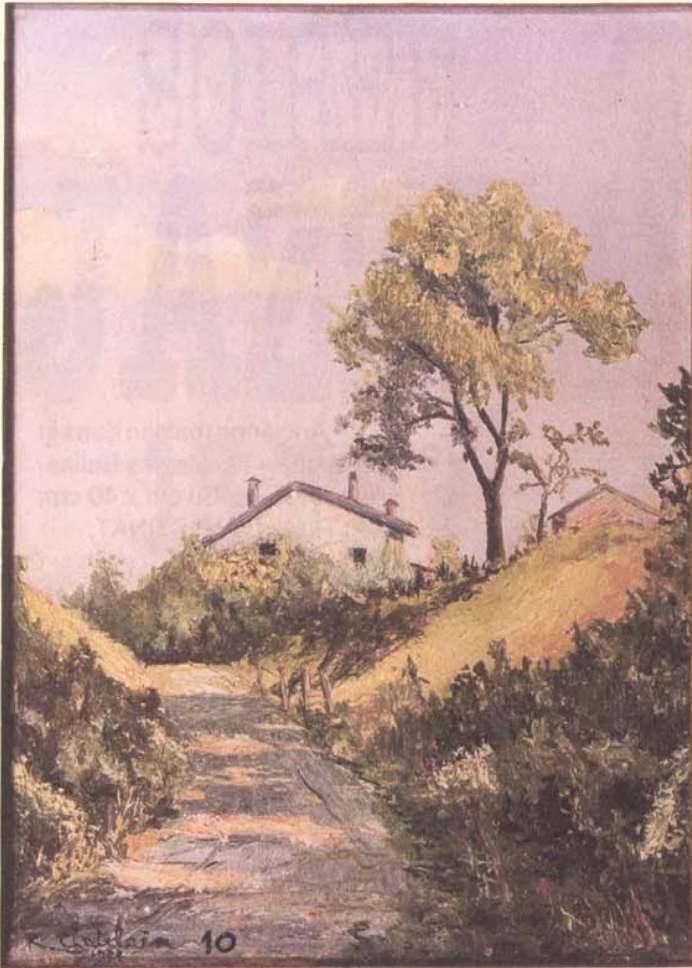
6. L'ancien Café des Amis; il était situé à l'endroit de la Poste actuelle; c'est à côté que se trouvait l'emplacement réservé pour le Tir au canon, au moment de la Vogue; Huile; env. 40 cm x 50 cm; vers 1950; Charles BOSSON.

7. La cour dite «Cour des Miracles» parce que les constructions se répartissaient entre plusieurs propriétaires qui s'entendaient bien. C'est en tout cas ce que veut la tradition. Cette cour est située derrière le Café de l'Etoile. Neige de février 1985; Aquarelle; 25 cm X 35 cm; 1986; Michel FAVRE.

8. La Rue du Village; à droite, la ferme PATTEY; Huile; 40 cm x 45 cm; vers 1990; Robert CHRISTINAT.

9. La Ferme Pattey dans la Rue du Village; il y a trois personnages, la fillette au milieu serait Jeanette Gygli; à partir d'une photographie parue dans la presse vers 1950(?); Gouache; 20 cm x 30 cm; Jacques TONASCIA; 2002.





10. En montant vers le Café de Chèvres; Huile; 25 cm x 33 cm; vers 1920; Roger CHATELAIN.

11. Le Temple en haut du Chemin de Sales; cette photographie a été prise en 1999; on a alors omis de relever une éventuelle date et surtout la signature que l'on devine au bas du tableau, à droite;



12. Champ de colza à droite en descendant la Route de Peney; au fond, la Ferme de la Garenne; Acrylique, 40 cm x 55 cm; 1989; Monique KAGI.

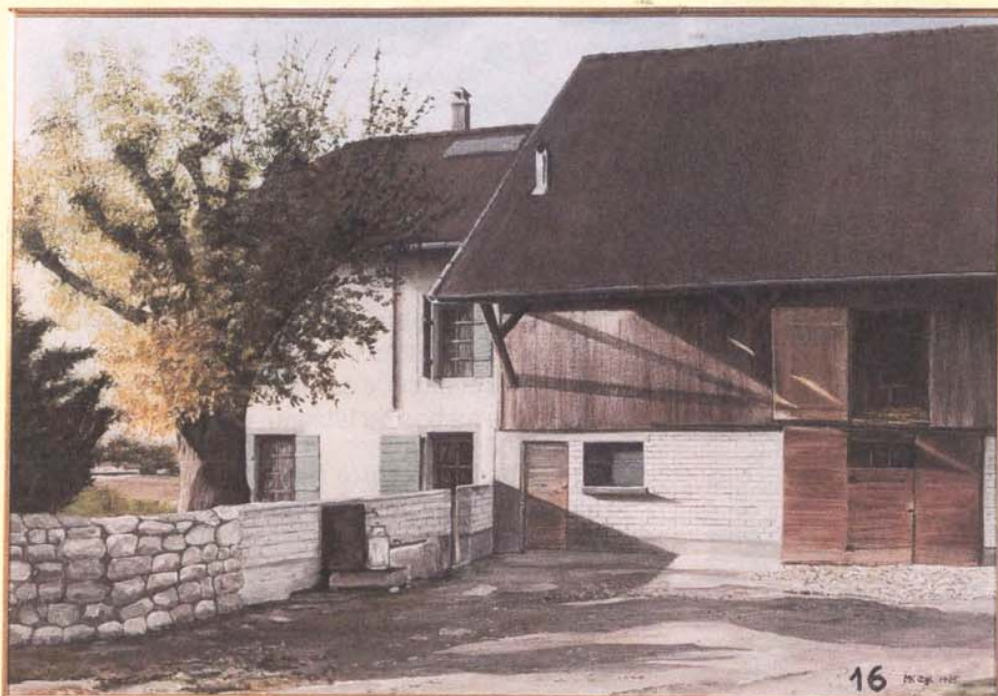
13. Maison du XIXème siècle\*, à gauche de l'Auberge du Cheval Blanc; Huile; 30 cm x 40 cm ; 2000; Robert CHRISTINAT.

14. Auberge du Cheval Blanc dans la Rue du Village; Huile; 30 cm x 40 cm; 2000; Robert Christinat.

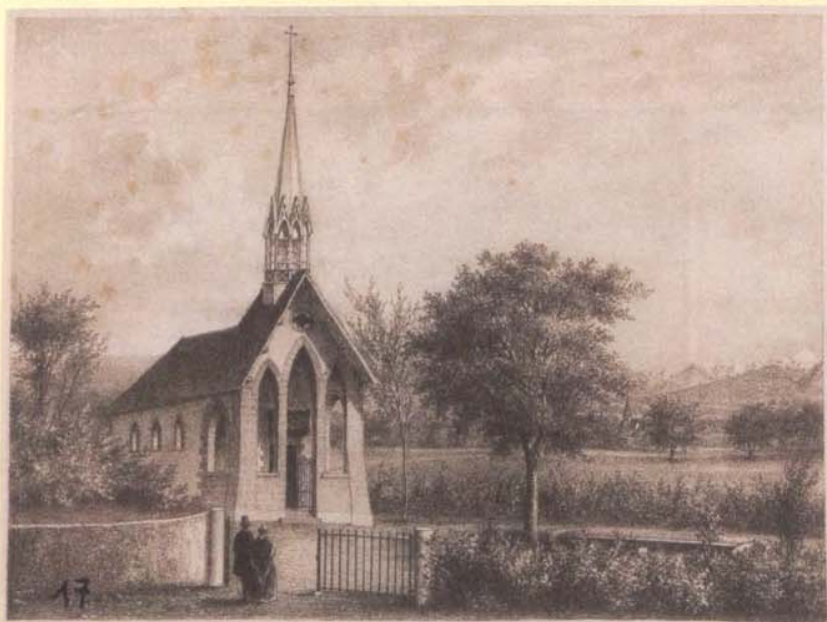




15. Ancienne maison dans la Ruelle dite « Ruelle des Belles-Filles »\*. Huile; 30 cm x 40 cm; 2000; Robert CHRISTINAT.



16. La Ferme Marti à Montfleury; la maison d'habitation a été démolie; il ne reste que le bâtiment d'exploitation; Acrylique; 40 cm x 55 cm; 1985; Monique KAGI.



17. Le Temple en haut du Chemin de Sales; Lithographie XIXème; 18 cm x 24 cm; J. REY, Genève,

\* voyez : Vernier-Village; petit guide du promeneur; Véréne TRANCHET; décembre 1999.



SOIREE EXCEPTIONNELLE  
**JAZZ MEMORIES**

**13 FEVRIER 2003 à 20h**

**Salle des fêtes du Lignon**

Le Lignon - Genève - Bus 7, 18, 27

**LOUISIANA DANDIES**

**BLUE DEVILS**

**SAVOY JAZZ ORCHESTRA**

**SWISS YERBA BUENA**

**CREOLE RICE JAZZ BAND**

Vente billets :

Stand Info Balexert Tél. 022 979 02 01 et à l'entrée

Fr. 25.- / 18.- (AVS, AI, étudiants, chômeurs)

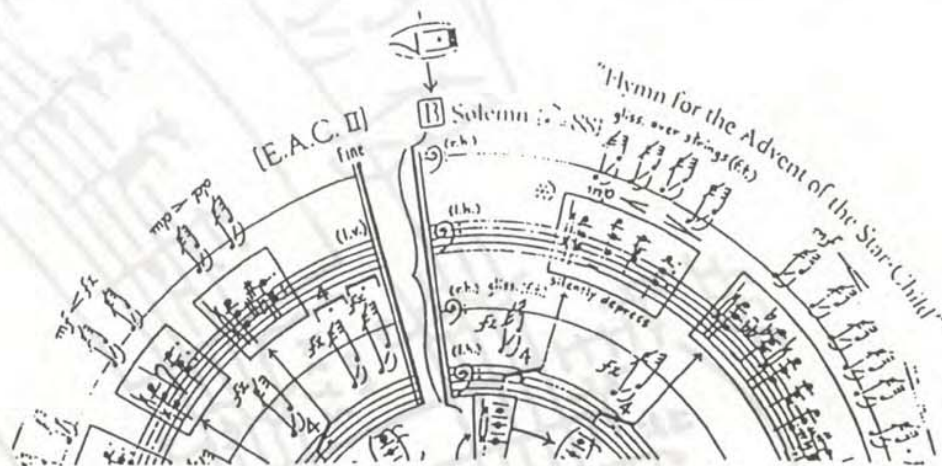
Service culturel Commune de Vernier Tél. 022 341 41 04

LA COMMUNE  
DE VERNIER

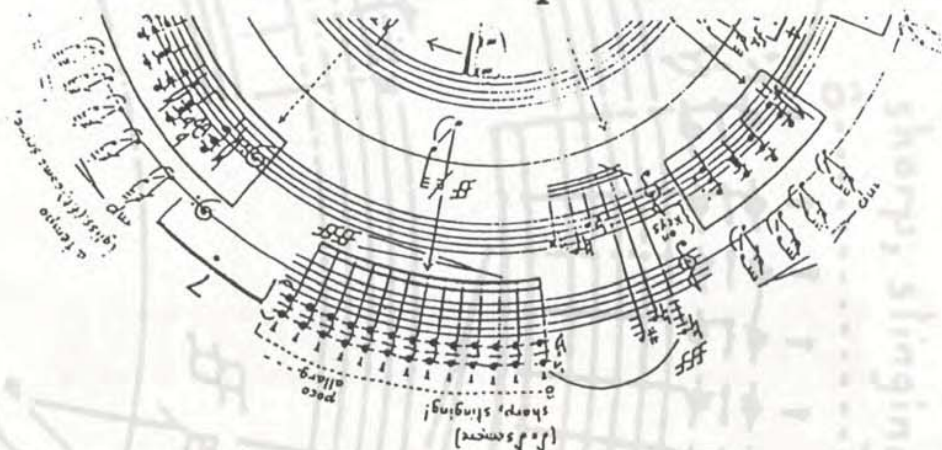


LA FÉDÉRATION DES ÉCOLES  
GENEVOISES DE MUSIQUE

*proposent*



## AUDITION de la FILIÈRE PRÉ-PROFESSIONNELLE du solo au quatuor



**Mardi 11 février 2003 à 19 heures 30**

Audition des classes de violon, piano,  
instruments à vent et classes de chant

**Maison Chauvet-Lullin, Vernier**

Rue du Village 57 – Bus 6, 19, 52

Audition commentée  
Entrée libre



Fédération des Écoles  
Genevoises de Musique



**Renseignements:** Service culturel, Mairie de Vernier, tél. 022 341 41 04